

Notre famille

Bonjour,

Merci de nous permettre de présenter notre famille : Elliot a deux mamans et un papa; un beau-papa et deux belles-mamans; des grands-parents, des tantes, des oncles, des cousins et cousines à profusion. Mais si vous le voulez bien, nous allons aujourd'hui nous en tenir simplement aux 3 parents et j'ai été déléguée par les autres membres de la famille pour le faire.

Chacun de notre côté, Dominique et moi, Sophie, en tant que couple à l'époque et, Eric de son côté, avions un rêve : fonder une famille. Sachant cela, nous avons décidé de fusionner nos deux projets et de fonder notre famille à trois parents. Il est important de nommer tout cela, pour bien comprendre notre modèle familial en lien avec le « nouveau » vocabulaire qui existe depuis quelques années. Dans notre famille donc, il n'y a pas de « gestatrice » ou de « donneur de sperme »! Nous sommes trois parents de cœur et d'âme, impliqué.e.s émotivement, physiquement, financièrement et moralement, pour offrir une éducation adéquate à notre enfant, basée sur nos valeurs communes.

Dans un premier temps, nous avons constaté que nous possédions les mêmes valeurs profondes, ce qui nous a permis de confirmer à quel point nous étions tout à fait sur la même longueur d'onde. Ces valeurs communes, mises de l'avant dans l'éducation de notre fils, sont l'empathie, l'écoute, le respect, le partage et la bienveillance.

Pour Dominique et moi, notre idéal était d'offrir un père à notre enfant, parce que nous souhaitions qu'il puisse vivre cette relation avec son père et qu'il puisse savoir d'où il venait. De son côté, Eric souhaitait avant tout que ce rêve d'être père se réalise en collaboration ou en relation avec une femme. L'idée d'aller de l'avant avec un couple de femmes l'a enchanté et il a tout de suite plongé.

Quand est venu le temps de réfléchir à comment nous allions nous protéger tous, nous avons choisi d'inscrire « dans les cases » le nom du père et de la mère biologique Eric et moi, Sophie, afin qu'Eric puisse se sentir en sécurité dans le projet dans lequel il se jetait dans le vide avec un couple. En retour, nous avons toujours promis à Dominique que nous défendrions sa place de mère auprès d'Elliot : un acte de foi de sa part, nous en étions bien conscient.e.s.

Parce que dès les premières heures de vie d'Elliot, Dominique s'est aussi occupée de lui en tant que mère (elle aussi), faisant en sorte qu'il ne manque de rien, Eric et moi avons toujours respecté le pacte moral que nous avons fait à trois au tout début de notre projet. Pour Elliot, Dominique et moi, sommes ses deux mères et il est heureux de pouvoir dire qu'il a une *mom* et une maman.

Bien que nous ayons cherché à sceller notre entente et mettre tout ça par écrit en consultant des spécialistes, tous nous ont dit que ça ne donnait rien de dépenser plusieurs centaines de dollars puisque cela n'aurait aucune valeur légale. C'est tout de même étonnant de constater que dans notre société, on incite les gens à faire un testament, des contrats prénuptiaux, des contrats de séparation ou de divorce mais aucune entente de coparentalité. Encore en 2021, nous n'avons personne la possibilité de définir ou de paramétrer légalement un modèle de vie familiale, peu importe sa teneur.

Dans un autre ordre d'idée, pour faciliter notre communication entre parents, nous avons créé un fil de discussion sur lequel nous pouvons, de manière continue, parler de tout ce qui concerne notre enfant : planifier des réunions pour discuter de son évolution, partager nos observations, échanger sur les choses que nous pourrions mettre en place pour l'aider dans les différentes étapes de sa vie, parler de toute urgence, etc. Ce fil de discussion continu est un aussi un excellent outil lorsque notre fils est confronté à des défis, des drames ou des déceptions, comme lorsqu'il a découvert que la Fée des dents n'existait pas et donc, que le Père Noël non plus. Nous avons pu réagir rapidement et le consoler tous ensemble lors d'un appel vidéo étant donné que nous habitons dans trois maisons différentes.

Dans le quotidien, depuis le début de notre projet familial, nous sommes confrontés aux « cases binaires » : le père, la mère. Depuis le début de notre histoire familiale, nous expliquons à toutes les personnes avec qui nous devons échanger (personnel médical lors de l'accouchement ou lors d'autres moments clefs de sa vie; son entrée à la garderie, à l'école, aux camps d'été, etc) notre modèle de famille. La majorité des personnes impliquées nous accueillent avec enthousiasme, ouverture et parfois même admiration. Les personnes responsables sont souvent prêtes à nous aider en étant plus inclusives et en modifiant leurs formulaires et /ou dossiers afin que le nombre de cases pour indiquer les parents soit majoré, comme ce fut le cas lors de l'entrée d'Elliot à l'école primaire.

Lorsque vient le temps de mettre le nom des trois parents dans les papiers gouvernementaux, comme le certificat de naissance ou les bulletins scolaires, il nous est impossible d'honorer complètement notre cellule parentale puisque le nombre de cases est limité à deux parents. Nous avons tout de même constaté que dans ces dites cases, nous avons maintenant moins affaire à « le papa, la maman » mais davantage à « les parents », ce qui est en soi une belle avancée, mais qui n'est pas suffisante pour la représentativité des familles Québécoises actuelles.

De plus en plus de modèles familiaux ont fait leur apparition depuis plusieurs années, avant même le début de notre projet initié en 2010. La pluralité des modèles familiaux se fait de plus en plus sentir et offre de magnifiques alternatives aux parents d'aujourd'hui et de demain. Il existe maintenant des familles pluriparentales, des polyparentales, des familles biparentales hétérosexuelles et homosexuelles, des familles

reconstituées, des familles monoparentales ou soloparentales, etc. Et chacune de ces familles a son propre fonctionnement, sans doute réfléchi en amont ou au fur et à mesure, c'est selon l'histoire de chacune.

Notre demande en est une de reconnaissance, elle n'enlève rien à personne. Nous souhaitons une reconnaissance gouvernementale des familles pluriparentales afin que celles-ci puissent être protégées comme toutes les autres familles du Québec.

Depuis le début de la pandémie, nous avons constaté à quel point nous n'existons ni dans les lois ni dans les recommandations gouvernementales. Chaque fois qu'il y a eu des allègements entre les différentes vagues de la pandémie, jamais il n'a été mention d'allègements ou spécifications pour les familles pluriparentales. Une preuve de plus que nous n'existons aucunement dans les lois, le langage ou dans l'esprit d'une grande partie des décideurs de notre société alors que dans la réalité, nous sommes bien présent.e.s et vivant.e.s.

Notre fils, qui est fier de sa famille et profondément attaché à chacun de nous, ne souhaite qu'être avec nous tous, le plus souvent possible. Il n'a pas envie de choisir avec lequel d'entre nous il veut être. Nous sommes ses parents. C'est sa réalité à lui. Il grandit dans une famille qui l'aime, il est très clair pour lui qu'il a trois parents et trois beaux-parents et comprend très bien le rôle de chacun.e. La situation pandémique et les règles gouvernementales ont souvent fait en sorte qu'Elliot ne pouvait avoir accès à ses trois parents en même temps, comme il le souhaitait.

Comme plusieurs familles, nous, les trois parents, donnons les soins de bases à notre fils, nous l'encadrons, le nourrissons, le consolons, l'encourageons, nous l'écoutons, le respectons, et nous l'aimons du plus profond de notre être. Nous sommes fier.ère.s de pouvoir dire que notre fils est un humain d'une grande bonté, au regard curieux, sensible, intelligent, ouvert sur le monde et ses différences et qu'il se développe émotivement et intellectuellement de manière saine.

Nous souhaitons que son attachement envers nous soit toujours valorisé plutôt que diminué par un système bi-parental hétéro-normatif non inclusif pour plusieurs modèles familiaux, comme le nôtre.

Bien que Dominique et moi sommes séparées depuis plus de 5 ans maintenant, nous pouvons affirmer que nous avons réussi notre séparation tout en respectant la famille que nous avons fondée avec Eric, en continuant de la valoriser, de l'entretenir. Depuis toujours, nous nous rassemblons pour fêter les anniversaires en famille, aussi pour se soutenir dans les moments plus difficiles et également pour le simple plaisir d'être ensemble, parce que c'est notre famille et que nous l'aimons. Quand nous allons aux spectacles ou événements de garderie ou maintenant d'école, c'est toute la famille qui va encourager notre enfant! Nous partons en vacances ensemble, ici au Québec ou même à travers le monde! Tous ensemble! Parce que de toute façon, si Dominique

voulait partir en voyage avec notre fils, elle ne pourrait pas puisqu'elle n'est pas légalement reconnue...

Notre famille n'est pas parfaite puisqu'elle est faite d'humains, mais elle est pleine d'amour, de conscience et de respect envers chacun des individus qui la constitue et nous sommes toutes et tous très fier.ère.s de notre enfant qui ne cesse de nous surprendre, de nous épater par toute son évolution et son ouverture. J'ai donc l'immense bonheur de représenter ma famille et de dire que oui, nous existons bel et bien.

Qu'est-ce que la reconnaissance de la pluriparentalité assurera?

Entre autres, que :

- Les enfants ne perdront jamais le contact avec un de ses parents;
- Tous les parents auront toujours des obligations (incluant les obligations financières) envers les enfants;
- Tous les parents pourront toujours s'impliquer dans les décisions médicales ou chercher un dossier médical;
- Tous les parents pourront facilement voyager solo avec les enfants sans être obligés d'aller dans un processus légal;
- Chaque parent aura le droit d'aller chercher le bulletin scolaire;
- Etc

Demande d'audition :

Nous souhaitons faire entendre notre point de vue en commission parlementaire pour le projet de loi no.2.

Sophie Paradis

Représentante des parents de notre famille, Dominique Joly et Eric Jean.